



Le 7 mai 2020

Sortie du confinement : le Collectif des Associations Unies propose un plan d'urgence pour en finir avec le sans-abrisme

- 1** S'engager à ce qu'il n'y ait aucune remise à la rue sans solution et au respect de l'inconditionnalité de l'accueil : la nécessité de prolonger le plan hiver et les réquisitions d'hôtel et locaux vacants durant toute l'année 2020. Déployer un plan territorial permettant une **évaluation sociale pour chaque personne sans domicile**, en activant des plateformes d'accompagnement social des ménages à l'hôtel, dans chaque structure d'accueil, ou pour les publics rencontrés par les maraudes afin de proposer à chaque ménage d'ouvrir ses droits sociaux, de déposer une demande de logement social, un recours DALO ou une demande de titre de séjour.
- 2** Négocier avec les hôteliers pour prolonger les places hôtelières mobilisées ou réquisitionnées, avec un accompagnement social et l'accès au numérique. **Sortir des gymnases les personnes** et les orienter le plus rapidement possible vers des solutions d'hébergement ou de logement dignes et adaptées à la situation de chaque personne.
- 3** Accélérer la résorption des squats et bidonvilles, et notamment dans les territoires d'outre-mer, en **augmentant le budget dédié à cette action, et en engageant au plus vite des projets d'insertion concertés avec les ménages**. Dans l'attente, sécuriser ou permettre l'accès à l'eau potable sur site, à des dispositifs de sanitaires, à l'hygiène, à l'alimentation et au ramassage des ordures pour toutes les personnes vivant en squats et en bidonvilles.
- 4** Faciliter l'accès à un titre de séjour des personnes en situation administrative précaire afin de permettre une sortie des structures vers l'emploi et le logement par une instruction aux préfets. Mettre fin à la situation précaire des personnes sous statut Dublin en appliquant la clause de souveraineté.
- 5** Elaborer une **stratégie de dépistage systématique en faveur des personnes précaires** dans tous les lieux de vie : centres d'hébergement, hôtels, foyers, squat, campements, aires d'accueil...

6

Supprimer le délai de carence de trois mois pour l'accès à la PUMA des étrangers et pour l'accès à l'AME des personnes en situation irrégulière qui reporte et complexifie l'accès à la prévention, aux soins des personnes en difficulté, en particulier l'accès à la médecine de ville.

7

Relancer un plan d'humanisation et d'adaptation des centres d'hébergement et accueils de jour.

8

Accroître et poursuivre les distributions de chèques services a minima jusqu'à la rentrée des classes de septembre.

9

Créer un fonds national d'aide à la quittance pour aider les locataires dont les revenus ont baissé depuis mars 2020 et prolonger la trêve des expulsions jusqu'à la fin de la crise sanitaire et sociale.

10

Revaloriser immédiatement les APL, notamment en annulant les coupes de 5€ et les désindexations et en rétablissant l'APL-accession.

11

Faire du déconfinement un accélérateur du Logement d'abord via l'accompagnement de toutes les personnes actuellement hébergées, le développement du logement accompagné et des résidences sociales, le ciblage accru des personnes sans domicile dans les attributions Hlm, grâce à des baisses de quittance ciblées, un renforcement des mesures d'accompagnement social et un respect strict des quotas d'attributions en faveur des ménages très pauvres et prioritaires.

12

Doubler le nombre de territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord et des programmes Un Chez soi d'abord.

13

Investir massivement dans le logement très social via le financement de 150 000 logements sociaux par an dont 60 000 PLAI sous plafonds APL par le biais d'un retour de l'Etat dans le financement des aides à la pierre et le renoncement à la RLS, et mobiliser le parc privé par le conventionnement via l'ANAH de 40 000 logements par an grâce à un crédit d'impôt attractif en privilégiant les loyers très sociaux et le mandat de gestion.

14

Étendre VISALE, et au-delà, mettre en place une véritable Garantie Universelle des loyers.

15

Rehausser l'ambition des politiques de lutte contre l'habitat indigne et de rénovation des passoires énergétiques.

Les 37 associations du Collectif des Associations Unies

Advocacy France
Association des Cités du Secours Catholique
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
Association DALO
ATD Quart Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants de Don Quichotte
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération de l'Entraide Protestante
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des acteurs de la solidarité
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS)
Fédération Santé Habitat
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
Les petits frères des Pauvres
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
SoliHa – Solidaires pour l'Habitat
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des OEuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

www.collectif-associations-unies.org

Facebook @CollAssoUnies – Twitter @CollAssoUnies

Contacts

Florent Gueguen, directeur de la Fédération des acteurs de la Solidarité -

florent.gueguen@federationsolidarite.org

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre - crobert@fondation-abbe-pierre.fr

Porte-paroles du Collectif des Associations Unies